



Direction Développement des Entreprises
& des Territoires – Appui aux Territoires
PR - 2024 - 004

Madame Elisabeth BRUSSAT
Présidente
Communauté de communes
Entre Dore & Allier
29 Avenue de Verdun
63190 LEZOUX

Clermont-Ferrand, le 13 mai 2024

Objet: *PLU de Lezoux – Modification simplifiée n°5 – Avis de la CCI Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole*

Madame La Présidente,

Nous avons bien reçu le 18 mars 2024 votre courriel concernant la modification simplifiée n°5 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Lezoux pour laquelle vous consultez la Chambre de Commerce et d'Industrie en tant que personne publique associée.

Lors de l'examen attentif de ce dossier, nous avons bien noté que l'objectif de la présente modification vise à apporter des changements au niveau du règlement dans les 2 secteurs UJ*z1 et UJ*z2 du site de l'entreprise SAIPOL à savoir :

- Hauteur des bâtiments portée à 20 mètres au lieu de 17 mètres ;
- Les bâtiments construits doivent être implantés en limite de la voirie routière ou avec un retrait minimum de 5 mètres.

En effet, l'entreprise SAIPOL (Valorisation des graines de Tournesol) souhaite restructurer le site avec la construction de nouveaux bâtiments en remplacement d'anciens bâtiments ou de cellules de stockage.

A travers ce projet, l'entreprise SAIPOL va lancer un vaste programme d'investissements liés à la sécurité, à la réduction des consommations d'eau, à la modernisation des ateliers, à la réduction des nuisances pour les riverains (poussière & bruit) mais aussi pouvoir proposer un réseau de chaleur à la Ville de Lezoux (étude en cours).

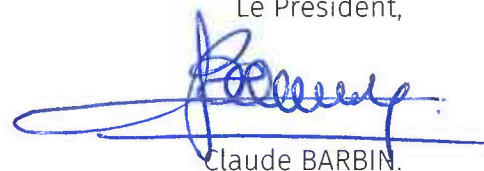
.../...

A ce titre, la CCI Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole ne peut qu'encourager le projet de restructuration du site industriel SAIPOL à Lezoux qui permettra de le moderniser et de le sécuriser mais aussi de maintenir plus de 40 emplois directs localement.

Aussi, nous vous informons que la Chambre de Commerce et d'Industrie émet un avis favorable à la modification simplifiée n°5 du PLU de Lezoux.

Nous vous prions d'agréer, Madame La Présidente, l'expression de nos salutations les meilleures.

Le Président,



Claude BARBIN.

Copie à Monsieur Alain COSSON, Maire de Lezoux

